

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE JUSSY



PIECE N°5 : ZONAGE DU BOURG AU 1/1000ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022, le Président de la Communauté de l'Auxerrois :

Prescription : DCM en date du 3 décembre 2013
 Arrêt-projet : DCC en date du 17 décembre 2020
 Approbation : DCC en date du 31 mars 2022



- Légende**
- UA : zone urbaine ancienne
 - UB : zone urbaine récente
 - IAU : zone à urbaniser
 - A : zone agricole inconstructible
 - Ac : secteur agricole constructible pour les besoins de l'activité agricole
 - N : zone naturelle
 - Ne : secteur destiné aux équipements collectifs et de services publics
 - Nj : secteur de jardins
 - Npv : secteur destiné à l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol
 - Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme (EBC)
 - Éléments identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme (Jardins, D'édifices)
 - Éléments identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme (Continuité écologique)
 - Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
 - Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Éléments identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme (Vente)
 - Élément identifié au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme (Alignement d'arbres)
 - Éléments identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme (Patrimoine, paysage)
 - Éléments identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme (Arbres)
 - ↑ Cône de vue

LES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Parcelle	Bénéficiaire	Désignation
1	AB0094 AB0095 AB0099	Commune de Jussy	Réalisation d'un sentier piéton d'une largeur de 3 mètres. Article L151-41 1° du CU Passage d'une canalisation d'assainissement. Article L151-41 2° du CU Espace vert à créer. Article L151-41 3° du CU
2	AB0093	Commune de Jussy	Passage de réseaux (électrique et téléphonique). Article L151-41 2° du CU
3	AB0099 AB0100 AB0051	Commune de Jussy	Espace vert à créer. Article L151-41 3° du CU
4	AB0046 AB0047	Commune de Jussy	Espace vert à créer. Article L151-41 3° du CU
5	B0494	Commune de Jussy	Réalisation d'un bassin d'orage. Article L151-41 2° du CU
6	B0956	Commune de Jussy	Réalisation d'un bassin d'orage. Article L151-41 2° du CU
7	AB0210	Commune de Jussy	Réalisation d'une voie d'accès en vue d'une urbanisation future d'une largeur de 8 mètres. Article L151-41 1° du CU
8	AB0218 AB0219 AB0220 AB0221 AB0222	Commune de Jussy	Élargissement du chemin à 8 mètres pour rejoindre la rue des cris à la rue de Peleau. Article L151-41 1° du CU

